

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
14/10/2015

Dossier complet le
14/10/2015

N° d'enregistrement
F-082-15-C-0059

1. Intitulé du projet

Ligne Givors - Grézan / Commune de Sarras (07) / Remplacement du tablier métallique du Viaduc sur l'Ay

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7 a) Pont d'une longueur < 100 m	Viaduc franchissant la rivière de l'Ay. 1 travée - portée 51 mètres

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

L'ouvrage est situé sur la voie ferrée en rive droite du Rhône qui a une vocation fret avant tout (convois lourds). Construit en 1909, il atteint sa limite de vie : problèmes de corrosion, fatigue dans les assemblages. Les travaux de confortement seraient trop coûteux pour un allongement de durée de vie limité.
Il est donc décidé de remplacer le tablier.

4.2 Objectifs du projet

Assurer le maintien des circulations ferroviaires en rive droite du Rhône.

- Remplacement du tablier métallique
- Confortement des culées, notamment la culée nord qui est fracturée
- Passer d'une "pose de voie directe" à une "pose de voie ballastée" qui présente des avantages en termes de maintenance et de réduction des nuisances acoustiques

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le tablier actuel en poutres à treillis sera remplacé par un tablier à poutres latérales métalliques à âmes pleines.

Les travaux comprennent principalement les phases suivantes :

- confortement des culées pour deux objectifs : réparation et support des nouvelles charges
- préfabrication du tablier neuf sur un terrain au nord-ouest du viaduc existant
- lancement du tablier neuf au-dessus de la rivière sur des palées provisoires (côté amont)
- dépose de la voie et de la caténaire
- "dérivage" du tablier ancien sur des palées provisoires (côté aval)
- ripage du tablier neuf sur les appuis définitifs
- repose de la voie et de la caténaire

NB : la mise en place du tablier sera ouverte à variantes dans le dossier d'appel d'offres. Une mise en place à l'aide d'une barge semble réalisable.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dite situation existante à l'exception de la voie qui sera posée sur du ballast et qui sera donc moins bruyante (par analogie avec le viaduc sur le Lavezon remplacé en 2011, un gain de 3 à 5 dB pour les habitations proches est envisageable).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Loi sur l'eau au titre de la phase chantier (palées provisoires par exemple)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration de projet si le projet était soumis à étude d'impact

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur du pont 53 mètres	
Largeur du pont 15 mètres	
Hauteur des poutres : 3 mètres	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Champ de l'homme"
à Sarras (07)

(cadastre : feuille B1)

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Coordonnées RGF 93

(début) X 841 445 / Y 6 456 258

(fin) X 841 453 / Y 6 456 182

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

1900

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Voie ferrée. Rivière sous "régime CNR" (dignes du Rhône).
Friche sur la zone de préfabrication du pont

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU en cours d'approbation

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de Type 2 n° FR 820000351 et 820030923
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN risque sismique et risque inondation
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 8201663 à 1 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	potentiellement lors de la phase travaux (une année). Il est prévu d'analyser les impacts dans le dossier d'incidence au titre de la loi sur l'eau. Des mesures préventives seront prises
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	risque sismique
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux. En phase définitive, la pose de voie sur ballast sera source de réduction des nuisances sonores par rapport à la pose de voie actuelle
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Engins de chantier
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Assainissement du tablier vers réseau de la commune ou puits d'infiltration
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vieux tablier avec peintures au plomb. Sera découpé en morceaux et envoyé vers un centre de traitement agréé.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les enjeux majeurs sont vis à vis de la rivière et de ses berges et seront traités via l'étude d'incidence qui fera partie du dossier "loi sur l'eau".

Un diagnostic faune-flore a été réalisé en 2013-2014 pour alimenter cette étude d'incidence. Les espèces recensées présentant des enjeux locaux forts sont principalement des espèces de chiroptères qui nicheraient dans les arbres le long de la rivière rive gauche à l'aval du pont. Les enjeux se concentrent donc sur la ripisylve de l'Ay qui ne sera pas touchée par notre projet car nous avons choisi de faire la préfabrication du tablier en rive gauche à l'amont du pont existant dans une zone sans enjeu, et le "dérivage du pont en rive droite à l'aval du pont (cf annexes).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Lyon

le,

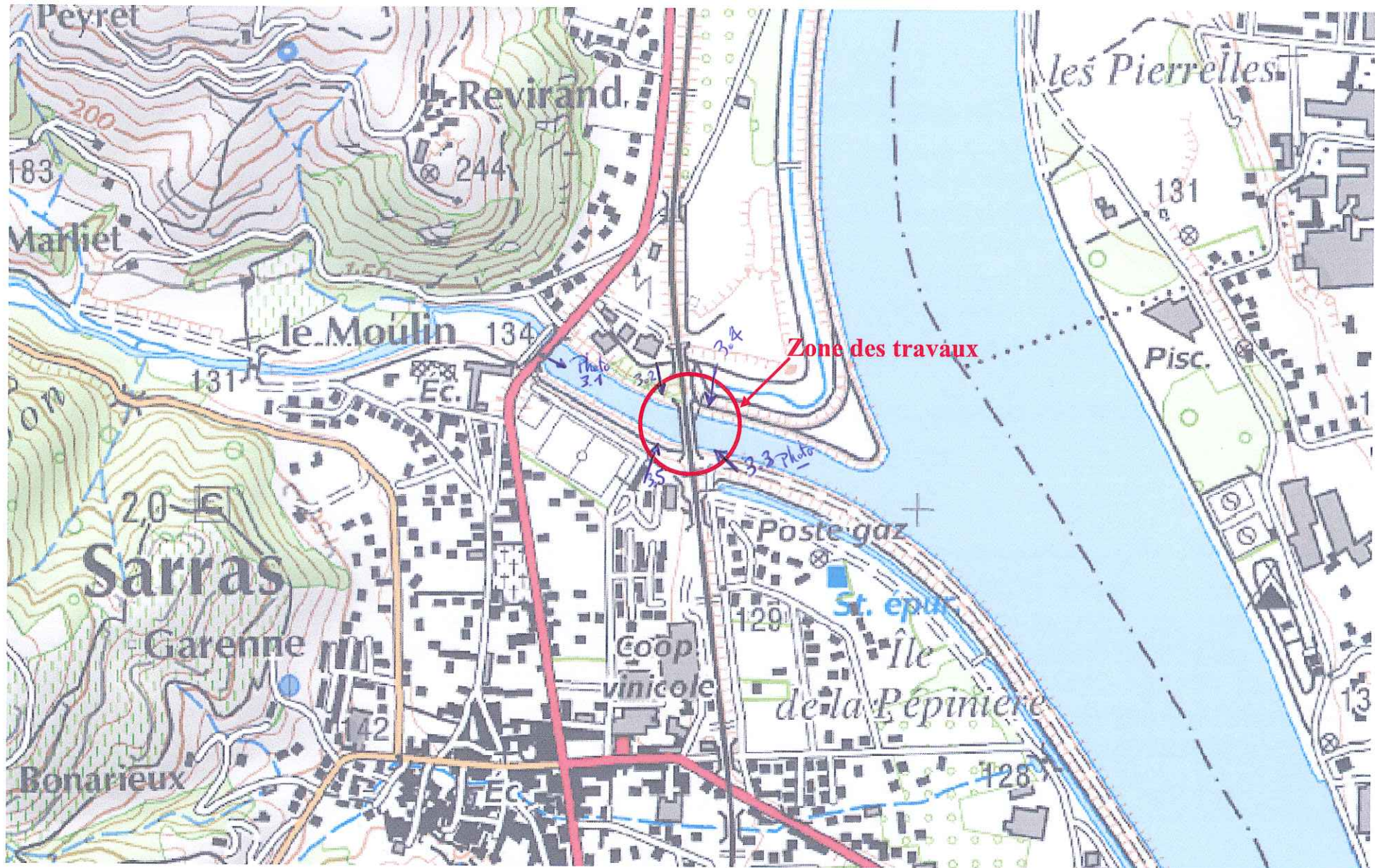
14 octobre 2015

Signature

Michel Gerber

- 3.1
- 3.2
- 3.3
- 3.4
- 3.5

Ligne ferroviaire de Givors à Grézan – Pont-rail du km 586,427





Le langage du tablier neuf
se fera de ce côté.





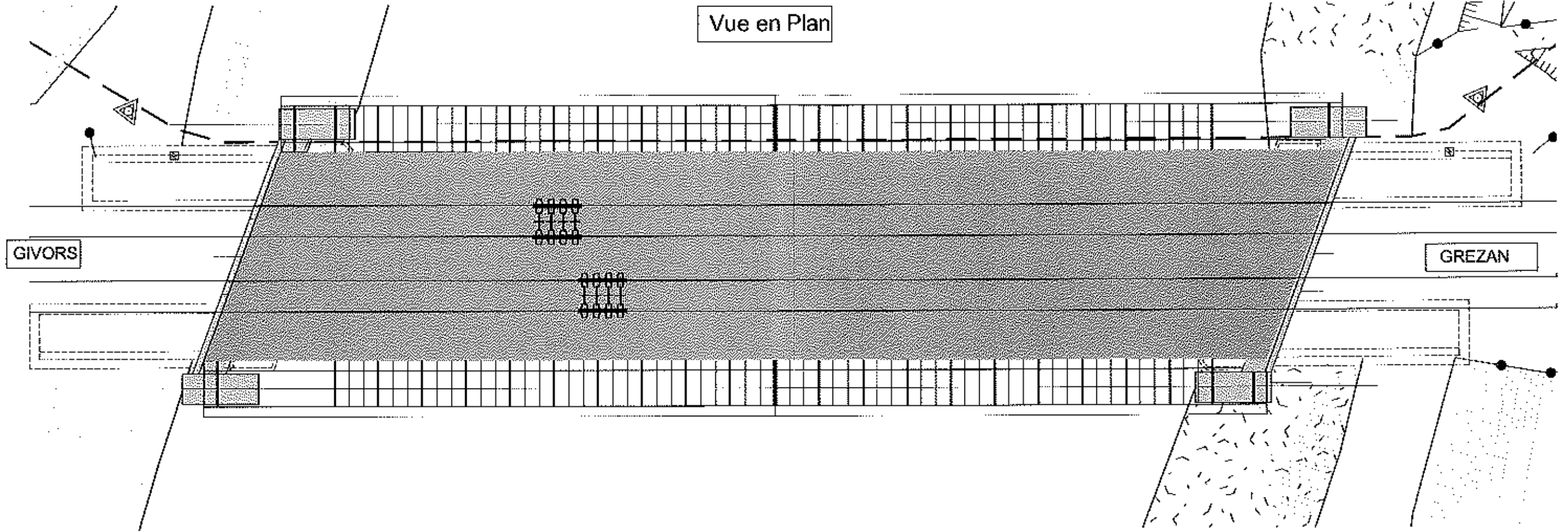
Délaçage du tablier existant
de ce côté



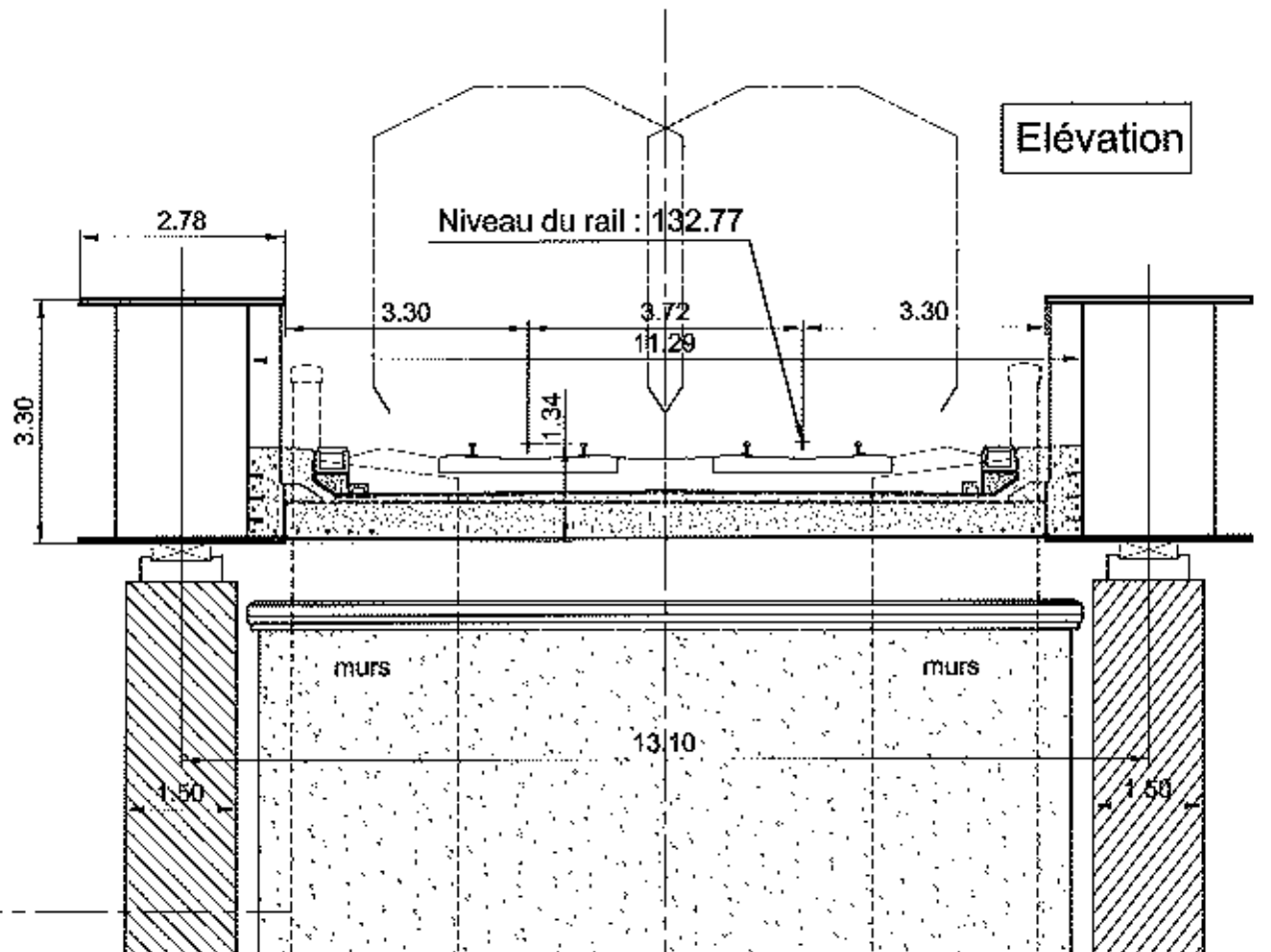


SITUATION FUTURE

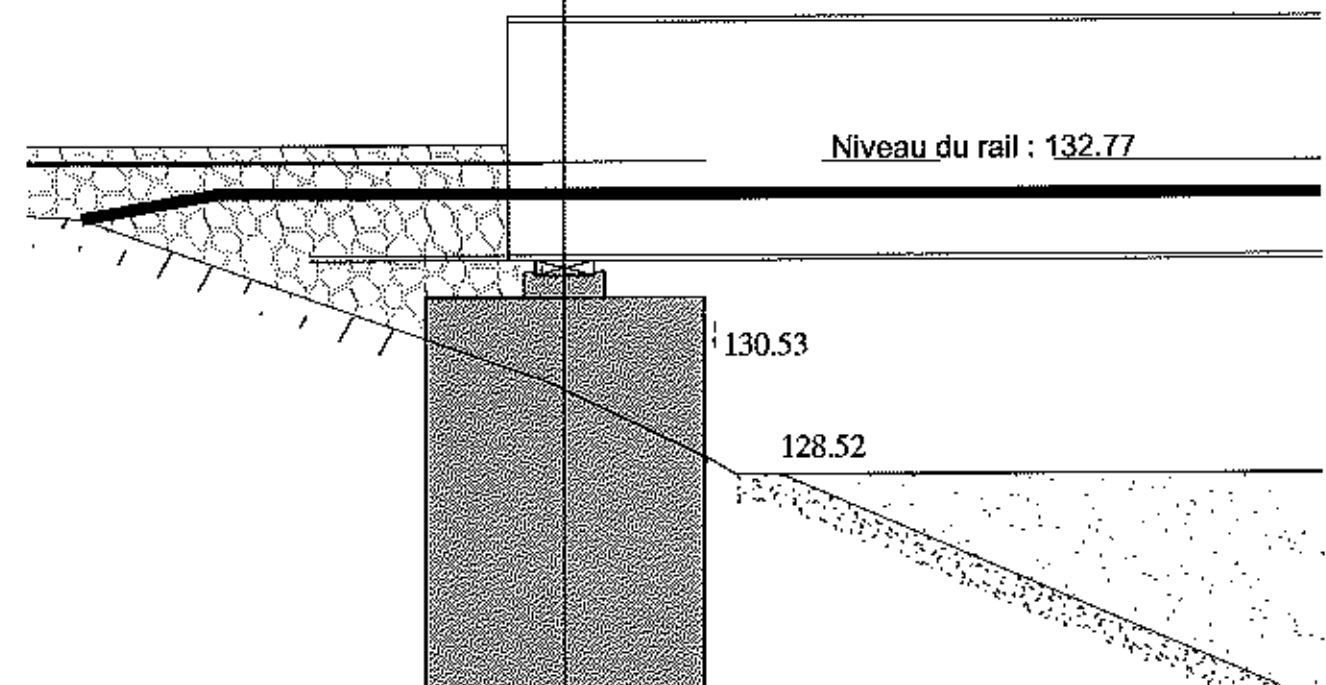
Vue en Plan



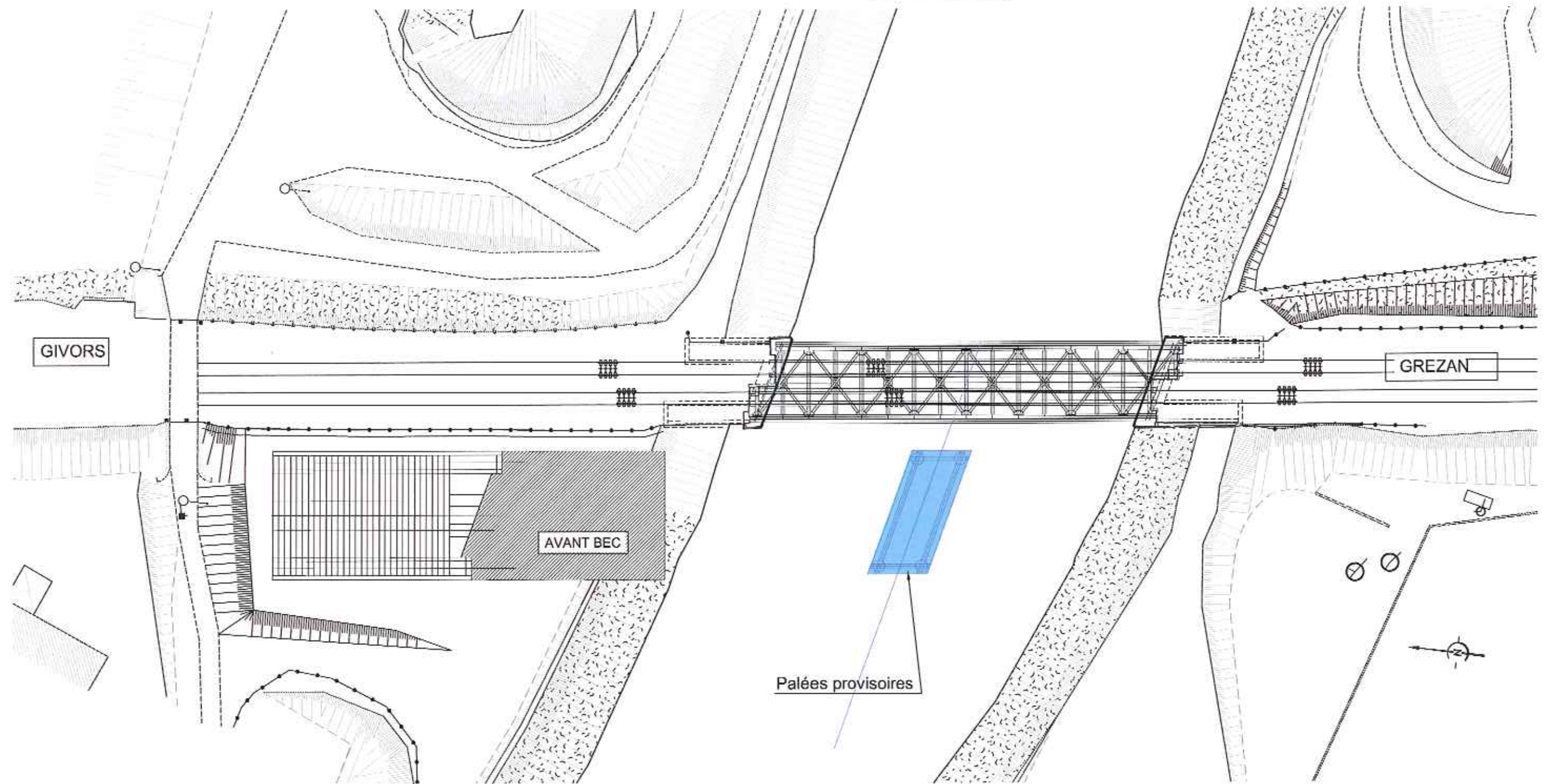
Elévation



Coupe transversale



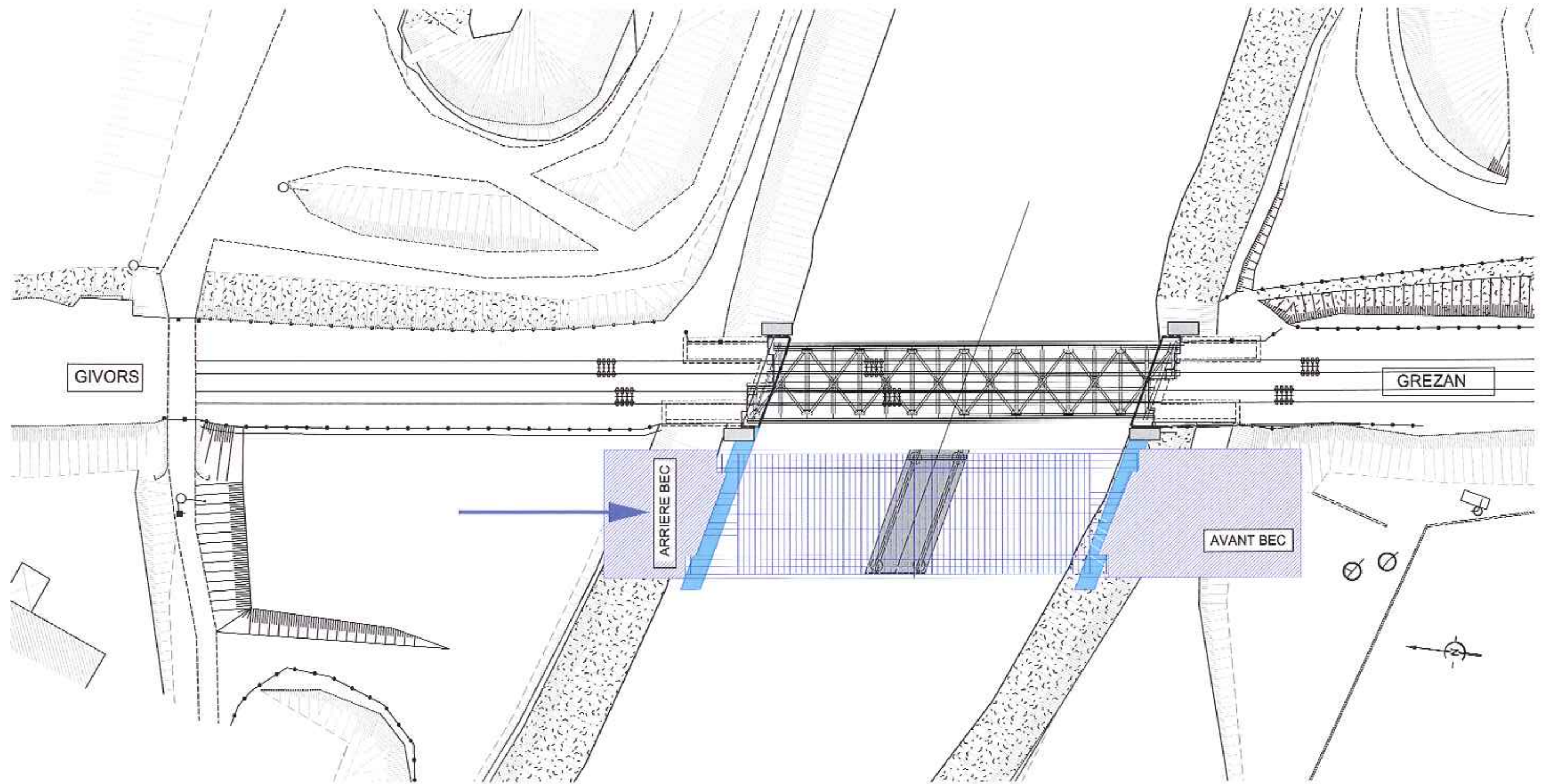
Vue en Plan



Phase 2

- Préfabrication de la première phase du tablier métallique
- Mise en place de l'avant bec
- Réalisation des palées provisoires côté ouest

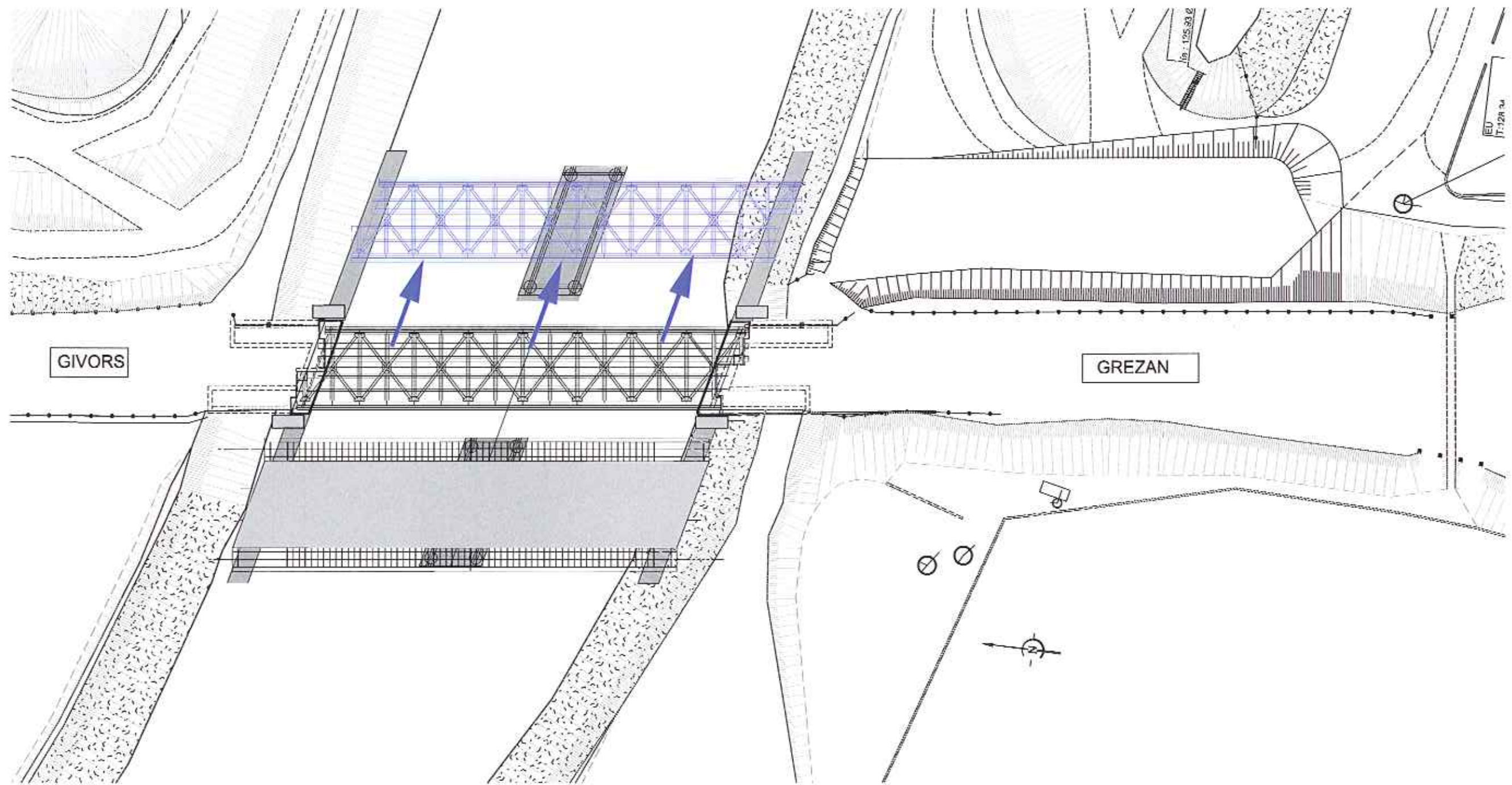
Vue en Plan



Phase 6

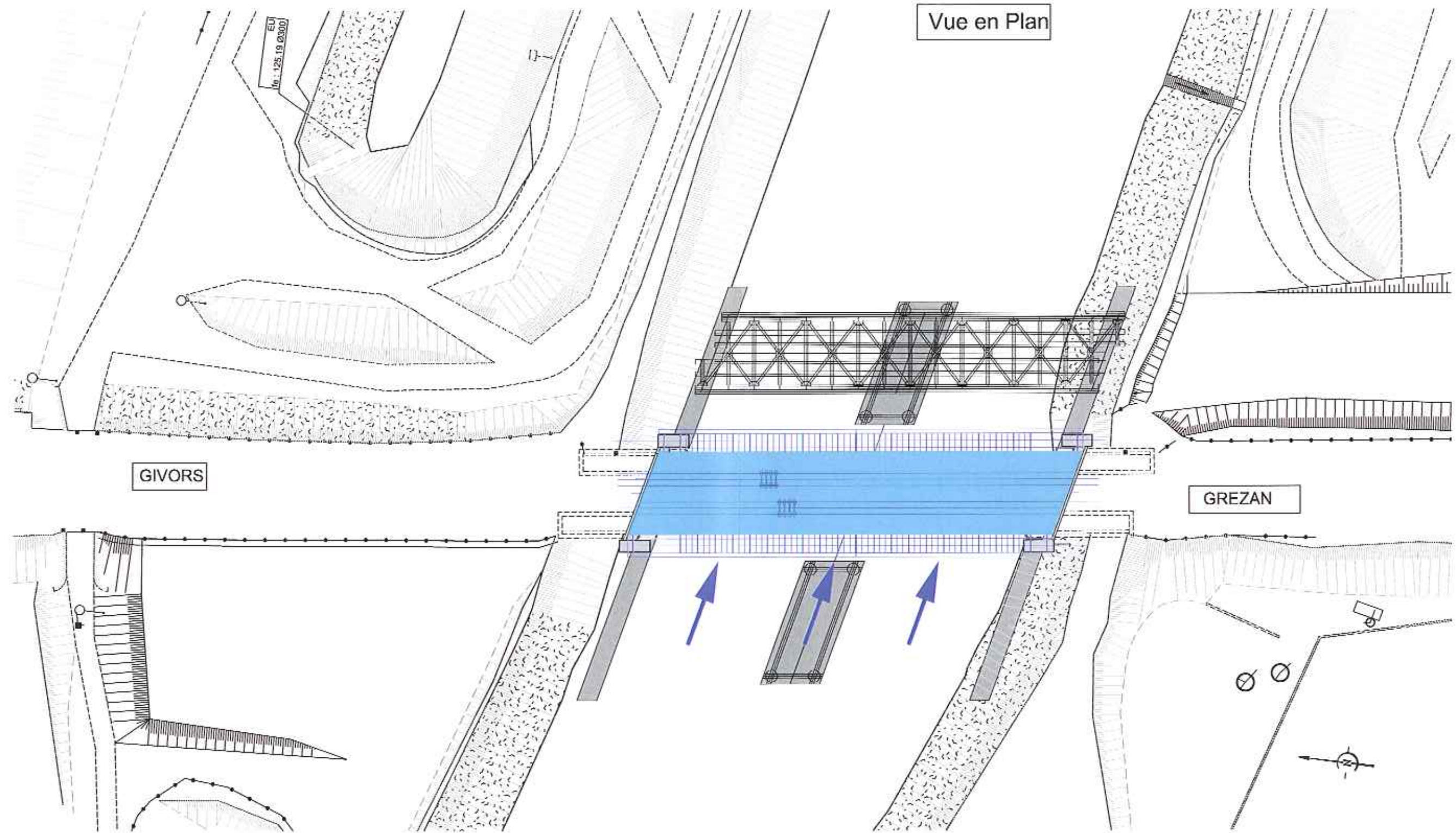
- Réalisation des palées sur berges
- Lancement du deuxième tronçon de tablier métallique sur palées provisoires

Vue en Plan



COUPURE DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES : 1 semaine

RIPAGE TABLIER NEUF

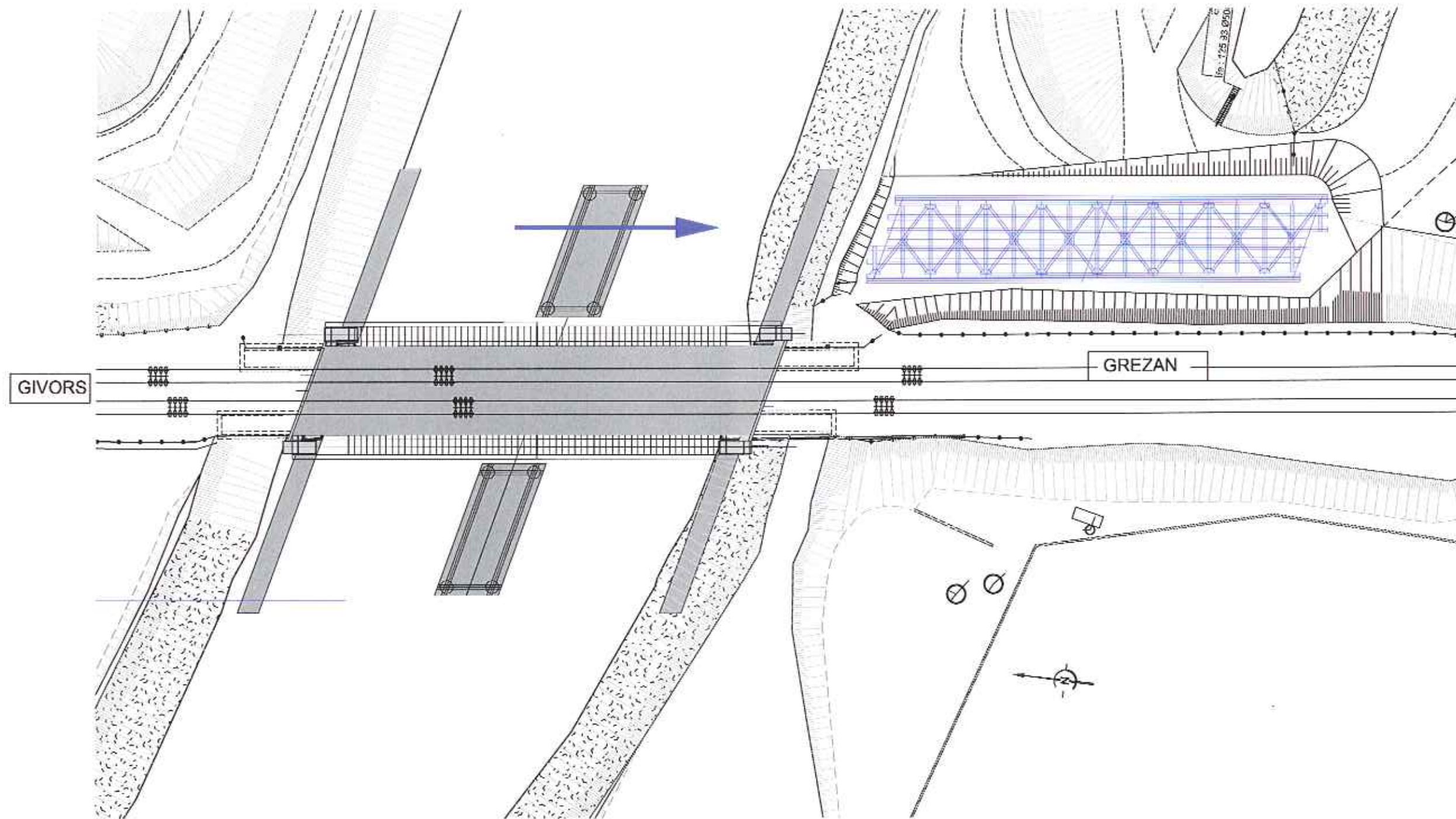


COUPURE DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES : 1 semaine

Phase 10

- Mise en place de la voie et d'une partie du ballast (10 cm environ)
- Ripage du tablier neuf et mise en place sur appuis définitifs

Vue en Plan



REPRISE DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES :

Phase 11

- Déripage du tablier existant sur aire provisoire puis démolition et évacuation
- Dépose des palées provisoires



Zone de préfabrication du tablier neuf.